

ANNEXE

INFORMATIONS DISPONIBLES

Dénomination du médicament vétérinaire

FILAVAC HNEG K émulsion injectable pour oies

Composition qualitative et quantitative

Une dose de 0,5 mL contient :

Substance(s) active(s) :

Virus inactivé de la néphrite hémorragique entérite de l'oie,..... 10¹⁰ GHPV équivalents génome souche Toulouse 2000

Excipients :

Paraffine liquide légère.....0,20 mL

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

Forme pharmaceutique

Emulsion injectable.

Espèces cibles

Oie.

Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Immunisation active des oisons et immunisation active des reproducteurs afin d'induire une immunisation passive des oisons contre le polyomavirus de la néphrite hémorragique entérite de l'oie.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Aucune information n'est disponible sur l'utilisation du vaccin chez des animaux séropositifs, y compris chez des animaux ayant des anticorps maternels. Ainsi, dans les situations où l'on s'attend à un niveau élevé d'anticorps, le protocole vaccinal doit être élaboré en conséquence.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le produit aux animaux

Respecter les règles de sécurité en matière de produit injectable afin d'éviter les injections accidentelles à l'homme.

En cas d'injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Pour l'utilisateur :

Ce médicament vétérinaire contient de l'huile minérale. L'(auto-)injection accidentelle peut provoquer de fortes douleurs et un gonflement, notamment en cas d'(auto-)injection dans une articulation ou un doigt de la main, et, dans de rares cas, conduire à la perte de ce doigt si un examen médical n'est pas effectué rapidement.

En cas d(auto-)injection accidentelle, même en quantité minimale, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice.

Si la douleur persiste au-delà de 12 heures à compter de l'examen médical, consulter à nouveau le médecin.

Pour le médecin :

Ce médicament vétérinaire contient de l'huile minérale. Même une faible quantité de ce produit (auto-) injectée accidentellement peut provoquer un œdème intense susceptible d'entraîner, par exemple, une nécrose ischémique voire la perte d'un doigt. Il est impératif de recourir immédiatement à des soins chirurgicaux dispensés par un spécialiste. Une incision et une irrigation rapides de la zone injectée peuvent s'avérer nécessaires, notamment si les tissus mous ou le tendon d'un doigt sont touchés.

Effets indésirables

Aucun connu.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Posologie et voie d'administration

Le vaccin peut être administré à partir de l'âge d'un jour.

Injecter 0,5 mL par animal, par voie sous-cutanée, à l'arrière du cou. Pour une réponse optimale, il est recommandé de répéter la vaccination, 3 à 6 semaines après la première administration.

Temps d'attente

Zéro jour.

Propriétés immunologiques

Groupe pharmacothérapeutique : immunisation active contre le polyomavirus de la néphrite hémorragique entérite de l'oie

ATC Vet Code : QI01DA

Liste des excipients

Sorbitane trioléate

Macrogol stéarate

Polysorbate 80

Macrogol cetostearyl ether

Eau pour préparations injectables

Incompatibilités majeures

Aucune connue.

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 12 mois.

Durée de conservation après première ouverture : 2 heures.

Précautions particulières de conservation

Conserver et transporter à une température comprise entre +2°C et +8°C,
Ne pas congeler.

Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre de 50 mL (100 doses) et Flacon polypropylène de 300 mL (500 doses),
Bouchon élastomère nitrile,
Capsule aluminium.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'ATU

FILAVIE
20, LA CORBIERE
ROUSSAY
49450 SEVREMOINE

Numéro de lot

Date de péremption

Mentions réglementaires

A USAGE VETERINAIRE.
AUTORISATION TEMPORAIRE D'UTILISATION N° 90023.